

ADJUDICATION DE TRAVAUX - n° 662

Le Maire informe l'assemblée que l'adjudication pour les travaux d'aménagement des rues : Grande Rue, du Mont, Joseph Prétôt, de l'Eglise, du Bon Curé, aura lieu le 20 Mai 1974 à LUDRES.

Il convient de désigner des conseillers municipaux pour assister le Maire.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, décide :

MM. LACHAISE, HENRY, NEIGE, TEURLAI, RAVERDEL,

Conseillers Municipaux, sont désignés pour assister le Maire lors de l'adjudication de travaux du 20 Mai 1974.